

LA BANQUE D'ÉPARGNE de la CITE

et du DISTRICT DE MONTREAL

SOIXANTIÈME RAPPORT ANNUEL

La soixantième assemblée générale annuelle de la Banque de la Cité et du District de Montréal a eu lieu au bureau principal de cette institution, rue St-Jacques, mardi, à midi. L'Honorable J. A. Ouimet, président, occupait le fauteuil présidentiel et les autres actionnaires présents étaient : MM. Michael Burke, vice-président ; Hon. Robert Mackay, Ech. H. Markland Molson, R. Bolton, G. N. Moncel, Robert Archer, M. Nowlan de Lisle, Hon. R. Dandurand, directeurs ; P. F. McCaffrey, W. Murphy, W. O'Brien, J. H. Wallace, et A. P. Lespérance, Gérant.

Le président pria M. Lespérance d'agir comme secrétaire de l'assemblée et celui-ci lut la convocation de l'assemblée, après quoi le président soumit le rapport suivant des directeurs :

Vos directeurs ont l'honneur de présenter le soixantième rapport annuel des affaires de la Banque et des résultats de ses opérations pour l'année finissant le 31 Décembre 1906.

Les profits nets pour l'année ont été de \$156,614.95 et la balance reportée du compte de Profits et Pertes de l'année précédente était de \$51,005.54, faisant un total de \$207,620.49. Sur ce montant, deux dividendes ont été payés à nos actionnaires et \$100,000.00 ont été transférés au fonds de réserve, portant ce dernier à \$900,000.00 et laissant une balance au crédit du compte de Profits et Pertes de \$7,620.49 à être reportée à l'année prochaine.

Le nombre des comptes ouverts au 31 Décembre dernier était de 87,081, et la somme moyenne due à chaque déposant était de \$224.80.

Vos directeurs désirent exprimer le sentiment qu'ils ont éprouvé par la perte de leur ancien président, l'Honorable Sir William Hales Hingston, décédé le 19 Février dernier.

Directeur de cette banque depuis 1875 et son président pendant les douze dernières années, feu Sir William Hingston a grandement contribué par sa grande réputation morale, professionnelle et d'homme d'affaires, à maintenir et à augmenter la confiance publique dont cette institution a joui jusqu'aujourd'hui.

La mort a aussi enlevé de notre milieu un autre de vos directeurs, M. Chas P. Hébert, dont les manières aimables et enjouées le rendaient cher à ses collègues et dont la réputation d'honnêteté commandait la confiance publique.

L'Honorable Sénateur Raoul Dandurand a été élu directeur à la place de M. C. P. Hébert et M. le Juge C. J. Doherty a été élu directeur pour remplacer l'Hon. Sir William Hingston, tandis que les vacances à la présidence et à la vice-présidence ont été remplies par l'élection de l'Honorable Juge J. Ald. Ouimet, comme président, et de M. Michael Burke, comme vice-président.

Comme d'habitude, une inspection fréquente et minutieuse des livres a été faite pendant l'année.

Le rapport des auditeurs et la feuille de balance sont soumis ci-dessous.

J. ALD. OUIMET,
Président.

Etat des Affaires de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, au 31 Décembre 1906.

ACTIF

Espèces en Caisse et dans les Banques à charte	\$ 1,160,745.28	
Obligations du Gouvernement du Canada et intérêt accru	2,547,429.16	
Bons du Gouvernement Provincial	430,883.80	
Bons et Débentures de la Cité de Montréal, d'autres municipalités et d'écoles	8,372,140.76	
Autres Bons et Débentures	926,159.83	
Garanties Diverses	291,586.47	
Prêts à demande, prêts à Court Terme, garantis par des Sécurités Collatérales	7,120,827.70	
Fonds d'Oeuvres de Charité placés en sécurités municipales, approuvées par le gouvernement du Dominion	180,000.00	\$21,029,773.00
Edifice de la Banque (Bureau Principal et huit Succursales)	475,000.00	
Autre Actif	8,887.14	483,887.14
		\$21,513,660.14

PASSIF

Envers le Public :	
Montant dû aux Déposants	\$19,576,033.81
Montant dû au Receveur-Général	93,341.86
Montant dû aux Oeuvres de Charité	180,000.00
Montant dû aux Comptes Ouverts	156,663.98
	\$20,006,039.65

Aux Actionnaires :

Capital-Actions (Montant Souscrit, \$2,000,000)		
Payé	\$ 600,000.00	
Fonds de Réserve	900,000.00	
Compte de Profits et Pertes	7,620.49	
		\$1,507,620.49
		\$21,513,660.14

Nombre de Comptes Ouverts 87,081
Somme moyenne due à Chaque Déposant. \$224.80

Audit et Certifié exact.

JAS. TASKER,
A. CINQ-MARS,

Auditeurs.

A. P. LESPERANCE,
Gérant.

Le rapport des auditeurs, MM. Jas. Tasker et A. Cinq-Mars, a été alors lu par le secrétaire ; ce rapport dit que les auditeurs ont examiné la feuille de balance concernant le résultat des affaires de la banque pour l'année et qu'ils ont certifié qu'elle était exacte. Ils ont aussi examiné minutieusement les garanties détenues par la Banque ainsi que les bons municipaux et autres bons qui ont été trouvés corrects sous tous les rapports, le montant étant conforme aux sommes indiquées dans la feuille de balance.

Les auditeurs ont continué à avoir une bonne impression de l'excellente nature des sécurités détenues par la banque ou détenues comme garanties collatérales pour prêts ; ils considèrent que ces sécurités sont une ample garantie pour les déposants, non seulement quant à leur valeur, mais quant à la facilité avec laquelle elles pourraient être converties en revenu pour les déposants.

REMARQUES DU PRÉSIDENT

Le Président prit alors la parole :

" Nous espérons sincèrement que ce rapport qui indique les résultats financiers de l'année 1906 sera reçu avec satisfaction par nos actionnaires et le public en général.

" Cette banque est uniquement et absolument une banque d'Épargne. Ses affaires sont dirigées strictement, suivant les sages stipulations des lois qui régissent les banques d'Épargne du Dominion ; il n'existe maintenant que deux de ces banques dans la Province, la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, dans la Cité de Montréal, et la Caisse d'Économie, à Québec.

" Notre politique consiste à n'épargner ni peine ni argent pour la commodité et la sécurité du public qui désire nous confier ses épargnes.

" Cet argent est placé dans des sécurités de la plus haute catégorie sur le marché. Le coût de tels placements est élevé et les profits qu'on en retire ne sont pas forts, mais la sécurité est absolue.

" L'augmentation du montant de notre réserve marche de pair avec l'augmentation de nos responsabilités vis-à-vis du public.

" De grandes améliorations sont maintenant faites au bureau principal. Notre nouvel édifice, rue Ontario, est maintenant achevé. Notre bureau temporaire à cet endroit était devenu insuffisant. Nos bureaux actuels fourniront à nos clients toutes les commodités et l'édifice lui-même est considéré comme améliorant la localité.

" Je propose que le rapport soit accepté, secondé comme je le suis par Mr. Michael Burke, vice-président."

La motion a été adoptée unanimement, sans discussion.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

L'Honorable Robert Mackay proposa un amendement au règlement 6, par lequel des dividendes seront payés trimestriellement—31 Mars, 30 Juin, 30 Septembre, 31 Décembre—au lieu de semestriellement comme à présent—30 Juin et 31 Décembre.

L'Echevin Molson seconda la motion qui a été adoptée unanimement.

Mr. J. H. Wallace proposa que les remerciements de l'assemblée soient offerts au président, aux directeurs, au gérant et aux autres fonctionnaires de la Banque, pour l'attention qu'ils ont donnée à ses intérêts pendant l'année. Cette motion secondée par Mr. W. O'Brien a été adoptée unanimement.

Sur motion de Mr. R. Bolton, secondé par Mr. G. N. Moncel, les auditeurs, MM. Jas. Tasker et A. Cinq-Mars, furent réélus, après quoi, le président pria Mr. W. Murphy et W. O'Brien d'agir comme scrutateurs pour l'élection des Directeurs et ces messieurs présentèrent ensuite le rapport montrant que le bureau sortant avait été réélu. Hon. J. Ald. Ouimet, MM. Michael Burke, Hon. Robert Mackay, Echevin H. Markland Molson, R. Bolton, G. N. Moncel, Robert Archer, M. Nowlan de Lisle, Hon. R. Dandurand, Hon. C. J. Doherty.

Le Président remercia alors les scrutateurs de leurs services et les actionnaires de leur présence et, à une assemblée subséquente des directeurs nouvellement élus, l'Honorable J. A. Ouimet a été réélu président et Mr. Michael Burke, vice-président.